

● 2006

Rodigo (MN)

Dimension installation: 999 kWel/h

## ALIMENTATION

Biomasse végétale, déchets d'abattoirs (Reg. CE 1069/2009 et s.m.i.) et déchets organiques (D. L. 152/06)



## DESCRIPTION

L'installation de biogaz se compose de deux pré-cuves avec une dalle de couverture, un système de chargement pour les substances appétentes, deux fermenteurs, un post-fermenteur et un réservoir de stockage. Les déchets sont triturés puis stérilisés avant d'être envoyés en méthanisation. Le digestat produit est classé comme engrais organique.



### UTILISATION DU BIOGAZ

Production d'énergie électrique et thermique



### VALORISATION DE L'ÉNERGIE THERMIQUE

Utilisation dans la section de prétraitement des déchets d'abattoirs et des déchets organiques biologique



### UTILISATION DU DIGESTAT

Valorisé comme engrais organique